



Vigne

Hors-série
Lancement de
Campagne
31/03/2026

Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A

stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**

« **extrait du bulletin de
santé du végétal**

**Nouvelle-Aquitaine Vigne
Haut-Poitou N°X**

du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

Premières données de campagne

- Etat vignoble et stades phénologiques
- Emergence tordeuses

Présentation du dispositif 2026

- Le BSV, outil d'aide à la décision
- Les outils utilisés pour l'analyse de risque
- Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous

Comment consulter et recevoir le BSV ?

Gestion de la protection du vignoble

Prochain bulletin le 14 avril 2026



Premières données de campagne

• Etat du vignoble et stades phénologiques

Dans le vignoble du Haut-Poitou, la quasi-totalité des vignes est débourrée au 30 mars.

Lors de notre tournée du 30 mars, nous avons observé les stades suivants :

- Stade moyen sur Chardonnay : entre éclatements du bourgeon et 2 feuilles étalées (max : 4 feuilles étalées en bout de latte).
- Stade moyen sur Sauvignon : éclatement du bourgeon (max : 1 feuille étalée).
- Stade moyen sur Pinot noir : éclatement du bourgeon.



Eclatement du bourgeon (30/03/2026)
(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Des températures négatives ont été enregistrées vendredi 27 mars et dimanche 29 mars provoquant des dégâts de gel plus ou moins forts sur les secteurs de Maisonneuve, Chouppes, Thurageau, Dissay et Neuville du Poitou.



Dégâts de gel (30/03/2026)
(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

• Emergence tordeuses

Suite à la phase de diapause au stade chrysalide, les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur à 565°C à partir du 1^{er} Février pour émerger (modèle Roerich : somme des (Tmin+Tmax)/2 de chaque jour en base 0 °C).

Ce seuil est atteint au 30/03/2026 sur le vignoble. On observe une avance d'une semaine par rapport à cette même date en 2025. Il semble que cette année soit plutôt comparable à 2024 en termes de date d'émergence modélisée pour les tordeuses.

Les premières émergences pourraient avoir lieu **cette semaine** selon les conditions météorologiques.



Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.

Commune	Cumul T°C du 01/02 au 30/03/2026	Cumul T°C du 01/02 au 30/03/2025	Cumul T°C du 01/02 au 30/03/2024	Cumul prévisionnel de T°C au 31/03/2026
Poitiers (Biard)	573.2	464.2	575.4	Seuil atteint le 30 mars 2026

Présentation du dispositif BSV 2026

Le BSV (Bulletin de santé du végétal) est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux viticulteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs viticoles. Les viticulteurs **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leur vignoble.**

C'est un document complémentaire des bulletins de préconisations ou des informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au viticulteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à son vignoble.

Le BSV se doit d'être représentatif des différents bassins viticoles ; c'est pourquoi **5 éditions sont rédigées** chaque semaine : *Nord Aquitaine, Sud Aquitaine, Charentes, Haut-Poitou et Limousin.*

Dans chaque BSV, vous trouverez :

- Un résumé des éléments clés à retenir,
- La climatologie,
- En début de saison, les résultats de maturation des œufs de mildiou,
- Les observations de la semaine / maladies et ravageurs (témoins non traités, piégeage, ...),
- Les résultats de modélisation (Potentiel Système,
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par secteur,**
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (biologie, photos, ...),
- Des mesures prophylactiques lorsqu'elles existent,
- Des informations sur les auxiliaires,
- Des notes techniques

Des paragraphes « méthodes alternatives » dédiés pour vous aider dans vos pratiques. Le Logo « B » indique quand des produits de biocontrôle sont disponibles pour la gestion des bioagresseurs concernés.



Vous pouvez consulter le [BSV BILAN 2025 Vigne Haut-Poitou](#)

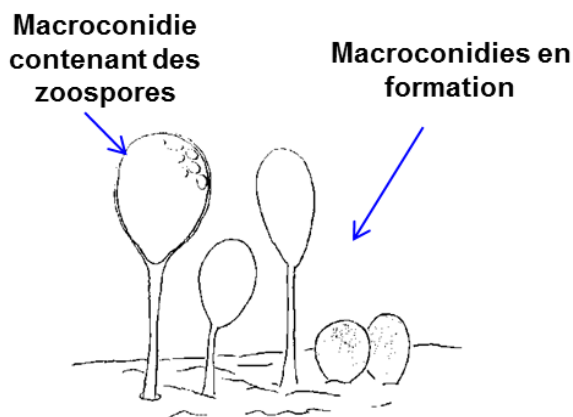
- **Des outils variés pour une analyse de risque précise**
 - **Le suivi de la maturation des œufs d'hiver pour le Mildiou**

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

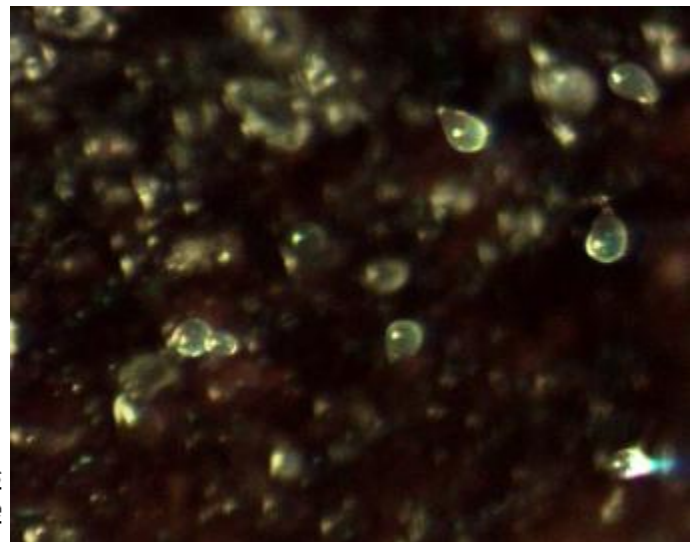
Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (5 mm minimum).



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne



Source : FREDON Cognac

- **Le suivi de la sporée du mildiou**

1. Notions générales

Le suivi de la sporée repose sur la capture et la quantification des spores de mildiou et d'oïdium présentes dans l'air (Figure 1). Le protocole développé par l'UMT SEVEN (IFV – INRAE) s'appuie sur une analyse par qPCR des spores collectées grâce à des capteurs. La mesure obtenue constitue ainsi un proxy de l'ADN fongique dans l'air, traduisant une activité biologique du pathogène à l'échelle de la parcelle ou du territoire.

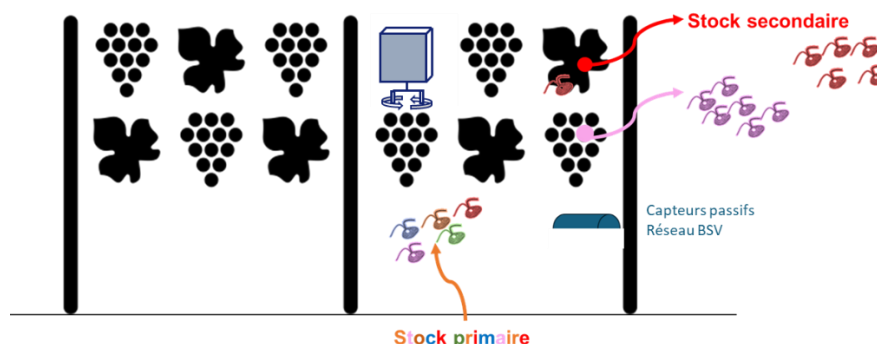


Figure 1 : les spores permettent la dispersion de l'agent pathogène depuis les stocks d'inoculum vers de nouveaux ceps et/ou organes. On parle de stock primaire lorsque l'inoculum provient des résidus de culture de l'année précédente ; on parle de stock secondaire lorsque l'inoculum provient des symptômes sporulants de l'année en cours. Si les spores survivent au transport et germent, elles créeront de nouvelles infections.

Pour le mildiou, le suivi de sporée se distingue du suivi de la maturité des œufs d'hiver. Ce dernier repose sur des prélèvements de feuilles ayant hiverné, placées en conditions optimales pour observer leur germination : lorsque celle-ci devient rapide (moins de 24 heures), le stock d'inoculum primaire (Figure 1) est considéré comme prêt ou mature. À l'inverse, le suivi de la sporée mesure directement la présence de spores dans l'air, correspondant à une phase de dispersion du pathogène. Ainsi, la maturité des œufs renseigne un potentiel de contamination, tandis que la sporée informe sur une activité biologique effective en cours. Il convient toutefois de souligner que la présence de spores dans l'air ne correspond pas nécessairement à un potentiel infectieux. Les spores peuvent être détruites pendant leurs transports si les conditions sont trop défavorables (air chaud et sec par exemple). En l'absence de végétation réceptive (jeunes feuilles) et de conditions favorables à la contamination – notamment la présence d'eau libre pour le mildiou – ces spores ne généreront pas d'infection. **La sporée constitue donc un indicateur complémentaire des outils classiques, en apportant une information sur l'activité biologique effective du pathogène.**

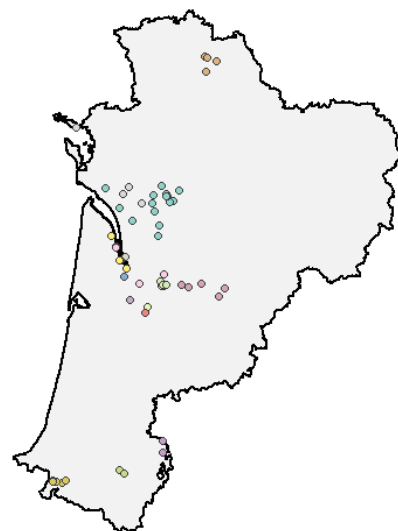
2. Fonctionnement du réseau d'aérobiosurveillance du BSV et performances

En Nouvelle-Aquitaine, le suivi de la sporée s'appuie sur un réseau d'environ 70 sites équipés de capteurs passifs, relevés une fois par semaine par des observateurs volontaires. Le fonctionnement de ces suivis expérimentaux est possible grâce au soutien financier d'Ecophyto, dans le cadre du projet VALORISE (financement 2024-2026). En 2026, les suivis ont démarré cette année à partir du 16 mars.

Figure 2 : cartographie du réseau de sporée aérienne en Nouvelle-Aquitaine en 2026 suivi dans le cadre du BSV

Ce dispositif permet de produire une information robuste sur la dynamique épidémique à l'échelle territoriale, en particulier pour caractériser les phases de montée en pression du mildiou et de l'oïdium et situer le millésime en termes de tendance de risque.

Concernant l'aspect prévisionnel, les résultats obtenus en 2025 ont montré un bon potentiel de la méthode pour anticiper les départs épidémiques d'oïdium. Pour le mildiou, le protocole BSV (capteur passif relevé une fois par semaine) montre des performances plus limitées que des protocoles de suivis plus intensifs (2 à 3 relevés



par semaine, combinant capteurs passifs et actifs) pour la détection précoce des premières contaminations à l'échelle d'une parcelle. Ainsi, en 2025, le protocole BSV a permis une détection des spores de mildiou avant l'apparition des symptômes sur environ 80 % des sites contre 95 % dans le cadre de suivis intensifs. Ces résultats illustrent la complémentarité entre un réseau territorial, adapté au suivi global du risque, et des dispositifs plus localisés, mobilisables pour un pilotage plus fin à l'échelle de l'exploitation.

3. Éléments d'interprétation

L'intérêt du suivi de la sporée réside dans son interprétation dynamique, en lien avec les conditions météorologiques, le stade de la vigne et l'état sanitaire global.

Pour l'oïdium, les captures de spores sont très souvent associées à des événements de contaminations à venir avec un signal qui s'intensifie au fur à mesure de la progression épidémique. Pour le mildiou, on observe classiquement deux régimes de capture en saison. En phase précoce, des détections positives peuvent être mesurées très tôt en saison sans lien avec des contaminations, généralement à des intensités relativement faibles voir proches du seuil de détection. À l'inverse, en phase épidémique, les quantités de spores captées augmentent fortement et deviennent plus régulières, traduisant une activité soutenue de l'agent pathogène notamment en lien aux repiquages secondaires.

Globalement, les suivis de sporée mildiou et oïdium permettent deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Lecture à l'échelle de la saison : tendance de fond**

L'analyse de la sporée sur plusieurs semaines / mois permet de situer le millésime en termes de pression globale par rapport aux millésimes précédents.

- **Lecture à l'échelle des unes à deux dernières semaines : signal d'alerte**

Une augmentation récente de la sporée — en fréquence de détection et/ou en quantité captée — constitue un indicateur de montée en activité du pathogène. Lorsque cette dynamique est associée à des conditions météorologiques favorables (pluie, durée d'humectation, température) et un végétal réceptif et sensible, elle correspond à un signal de risque épidémique.

A la date de rédaction de ce bulletin, nous ne disposons pas assez d'antériorité de données pour pouvoir se prononcer sur la tendance de fond actuelle. Ces différentes lectures (tendance de fond et signal de risque épidémique) seront intégrées, à titre expérimental, dans les bulletins hebdomadaires de Nouvelle-Aquitaine. Vos retours seront appréciés pour pouvoir construire, ensemble, la meilleure analyse du risque.



➤ *La modélisation*

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle Potentiel Système. Cet outil indique si l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes et signale chaque événement climatique qu'il estime être contaminant. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (pluie et température, fournies par Weenat) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées.

Deux types d'indicateurs sont accessibles :

- Le premier caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographique indiquant le **risque potentiel**.



- Le second indique les périodes de contaminations et les quantifie. Deux sortes de **contaminations** sont définies :
 - celles **pré-épidémiques** qui correspondent à une minorité de la population du pathogène capable de se développer en début de saison, dans des conditions climatiques plus difficiles. Ces contaminations se traduisent sur le terrain par de **très rares symptômes non préoccupants**.
 - celles **épidémiques** qui se traduisent par des sorties significatives de symptômes et appellent à la vigilance.



☞ Les niveaux de risque indiqués dans les différents bulletins que vous pouvez consulter (BSV, Chambres d'Agriculture, distribution, ...) sont généralement issus des calculs des modèles mathématiques. Selon les différents modèles employés, la façon de les utiliser et d'interpréter les données, les résultats ne seront forcément pas identiques. Les différentes hypothèses météo choisies sont également source de divergences. **Les modèles restent des Outils d'Aide à la Décision, à prendre en compte parmi d'autres indicateurs.**

➤ **Les observations terrain**

De très nombreux observateurs (viticulteurs, distributeurs, coopératives, organismes techniques...) participent chaque semaine à la remontée de données terrain permettant d'évaluer l'état sanitaire de la vigne par secteur.

Les suivis sont divers :

- observations chaque semaine des parcelles de référence
- observations chaque semaine des témoins non traités,
- relevés de pièges (eudémis, cochylis, ...) : consulter la [fiche technique Vers de la grappe](#)
- comptages des dégâts de ravageurs...

Guide de l'observateur vigne pour aider

*Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. **Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vigne](#).***

➤ **La plate-forme Web-Alerte-Vigne (Wave) et la nouvelle appli smartphone : un outil accessible à tous, facile et rapide d'utilisation**

L'IFV a créé et mis en ligne sur le site web Epicure (www.vignevin-epicure.com), un outil de saisie et de consultation des observations. Cette interface permet à tout observateur de saisir des observations occasionnelles sur les maladies, les ravageurs, les maladies du bois et les accidents climatiques (grêle ou gel notamment). **L'observation saisie** est insérée dans une base de données et **immédiatement restituée sous forme cartographique, ce qui permet de visualiser vos relevés et ceux de l'ensemble du réseau.**



Après vous être identifié, vous pouvez déclarer vos observations concernant :

- les maladies,
- les ravageurs,
- les maladies du bois,
- les accidents climatiques.

Cet outil **est accessible à tous les professionnels** via les adresses internet suivantes :

- sur ordinateur : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>
- **sur smartphone : Application gratuite "INRAE Vigne"**

En effet, le Web Alerte Vigne évolue et fusionne avec la plateforme Ephytia en une **unique application smartphone participative de suivi de l'apparition des principales maladies de la vigne et des accidents climatiques intégrant photos et relevés GPS.**

• **Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous**

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Institut, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, Caves viticoles, OP, Lycées agricoles...) **que les viticulteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. C'est ainsi qu'au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, plus de 100 BSV vigne seront diffusés cette année, pour les 5 éditions Vigne.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes (références ou TNT), des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte....**

➤ **Vous aussi contribuez au réseau vigne**

Ce sont 180 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, toutes éditions Vigne confondues, dont près de 40 viticulteurs, qui ont participé chaque semaine à ce dispositif bien rodé. **Chacun peut à son tour renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée.**

Venez nombreux rejoindre ce dispositif : techniciens et viticulteurs, chacun est concerné

Pour participer aux réseaux de parcelles, contactez l'animatrice du BSV vigne : Corinne BORDEAU, corinne.bordeau@fredon-na.fr

➤ **Suivi BSV : des points à acquérir dans le cadre de la certification HVE**

Depuis fin 2022, le cahier des charges de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) a été mis à jour et permet d'acquérir jusqu'à 3 points pour l'enjeu Phytosanitaires dès lors que les viticulteurs s'engagent dans la surveillance ou la détection d'organismes nuisibles sur leurs parcelles.

Ainsi, 3 critères de surveillance active sont définis.

- **Critère 1 : Utilisation d'un outil de diagnostic précoce pour la gestion des ravageurs et des maladies des plantes ou d'un outil de modélisation du risque.** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 2 : Participation à une campagne collective de prospection (au-delà des obligations réglementaires de traitement).** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 3 : Participation active à un dispositif de collecte de données d'observations alimentant le bulletin de santé du végétal dans le cadre du réseau national d'épidémiosurveillance.** Ce critère peut rapporter maximum 2 points.



Pour toutes questions ou demande d'attestation, vous pouvez contacter la Chambre régionale d'agriculture à cette adresse mail : bsv@na.chambagri.fr.

Comment consulter ou recevoir le BSV ?

Les **BSV vigne** sont **édités, chaque mardi après-midi**, de fin mars à mi-août environ.

Ils sont **disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites Internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **les recevoir chaque semaine directement sur votre boîte mail**, sur simple demande. Il suffit de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription, sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr

Vous pouvez également retrouver les BSV Vigne sur la **page Facebook dédiée** <https://www.facebook.com/BSVNouvelleAquitaine>. Vous pourrez y consulter les dernières actualités sanitaires de la région, sous un format concis et attractif, et aurez facilement accès aux différentes éditions BSV.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les dernières informations directement sur votre fil d'actualités et n'hésitez pas à partager le contenu auprès de vos contacts !



Gestion de la protection du vignoble et réglementation

Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès aux principaux textes réglementaires :

- [l'Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques](#)
- le [Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation](#)
- Télécharger la [liste des matériels officiellement reconnus pour réduire la dérive de pulvérisation](#)
- [« Liste des produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle »](#)
- [Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles](#)

Note nationale Vigne

Cette note a pour objectif de décrire :

- 1) les éléments de stratégie préventive en matière d'apparition de résistances,
- 2) la situation générale en 2026 en matière de résistance du mildiou, de l'oïdium et de la pourriture grise de la vigne vis-à-vis des principales familles de substances actives visées par le plan de surveillance,
- 3) d'établir des recommandations générales vis à vis de ces résistances **dans un objectif de réduction des traitements.**

[Note technique commune Vigne 2026](#)



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou et l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

